

Note d'info West-Nile 05/06/2026

Face à l'extension de la circulation du virus West Nile en France, l'ensemble de la filière équine est appelée à renforcer sa vigilance sanitaire. Depuis 2022, de nouveaux départements sont concernés chaque année par cette maladie vectorielle équine qui touche les oiseaux, les équidés et l'Homme. Le début de saison 2026 est marqué par une **circulation précoce du virus West Nile, avec un premier cas positif détecté mi-avril en Haute-Corse ainsi que des signaux positifs retrouvés dans des excréta de moustiques en Île-de-France**. Dans ce contexte, le RESPE recommande une **vigilance renforcée dans les zones à risque comme le pourtour méditerranéen, la façade atlantique et les départements récemment touchés, en particulier l'Île de France**.

Qu'est-ce que la fièvre de West Nile chez le cheval ?

La fièvre de West Nile est une maladie virale transmise par les moustiques. Les oiseaux constituent le principal réservoir du virus, tandis que les chevaux et l'Homme sont des hôtes accidentels.

Il est important de rappeler qu'il n'existe pas de transmission directe entre chevaux, ni du cheval vers l'Homme.

La maladie est une maladie vectorielle équine, dont la circulation dépend principalement de l'activité des moustiques.

Symptômes de la fièvre de West Nile chez le cheval

Chez les équidés, l'infection par le virus West Nile est souvent asymptomatique ou se manifeste uniquement par de la fièvre. Toutefois, certaines formes peuvent être graves avec des troubles neurologiques.

Les signes cliniques à surveiller ([fiche technique en lien](#))

Les symptômes pouvant évoquer une fièvre de West Nile chez le cheval sont notamment :

- un abattement marqué,
- des changements de comportement,
- des tremblements musculaires,
- une démarche anormale ou une incoordination,
- des difficultés à se déplacer,
- une faiblesse des postérieurs.

Ces signes nécessitent une prise en charge vétérinaire rapide.

Une période à risque entre mai et novembre

La circulation du virus West Nile est étroitement liée à l'activité des moustiques, particulièrement **entre mai et novembre**. Les périodes chaudes et humides favorisent leur prolifération et augmentent le risque de transmission virale. Pendant cette période, une surveillance sanitaire renforcée des chevaux est fortement recommandée.

Pourquoi surveiller la température du cheval ?

La prise de température régulière constitue un **outil simple mais particulièrement utile pendant la saison à risque**. Une hyperthermie peut apparaître seule ou précéder les signes neurologiques. Un suivi attentif permet donc de détecter plus rapidement une anomalie et d'améliorer la réactivité en cas de suspicion de fièvre de West Nile.

Que faire en cas de suspicion de fièvre de West Nile ?

Tout cheval présentant des signes compatibles, fièvre isolée ou syndrome neurologique, doit faire l'objet :

- d'une prise en charge vétérinaire rapide,
- d'un signalement au RESPE,
- d'une déclaration auprès de la DD(ETS)PP.

La fièvre de West Nile est une **maladie réglementée, à déclaration obligatoire**.

Vaccination contre la fièvre de West Nile chez le cheval

La vaccination contre la fièvre de West Nile constitue un outil important de prévention, notamment dans les zones où le virus circule ou lorsque le risque vectoriel augmente. Les vaccins disponibles permettent de réduire significativement le risque de formes neurologiques graves.

La stratégie vaccinale doit être discutée avec le vétérinaire en fonction :

- de la zone géographique,
- du niveau de circulation virale,
- de l'activité des moustiques,
- du mode de vie et des déplacements du cheval.

Comment protéger son cheval des moustiques ?

La prévention de la fièvre de West Nile repose principalement sur la réduction de l'exposition aux moustiques vecteurs.